



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Women's Division of the General Board of Global Ministries of the United Methodist Church, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Women's Division of the General Board of Global Ministries, United Methodist Church (United Methodist Women) a fait de l'autonomisation économique des femmes et des droits des femmes sur le lieu de travail une priorité absolue. Ces éléments sont essentiels pour faire avancer la justice en matière de genre, de race, d'économie et d'environnement pour les femmes et leurs familles. En vue des objectifs du Programme 2030 de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes, de durabilité environnementale, de lutte contre les inégalités et de ne pas faire de laissés-pour-compte, nous appelons instamment les États membres à s'attaquer aux systèmes d'inégalité, qui portent atteinte aux droits des femmes et aux droits du travail, en garantissant le droit à un travail décent et la protection sociale pour tous.

Un monde du travail en pleine évolution

La mondialisation des entreprises et la libre circulation des capitaux au-delà des frontières ont conduit aux faits suivants :

- Un travail plus précaire, surtout pour les femmes;
- Une inégalité économique croissante au sein des nations et entre elles;
- Une migration de masse en vue de trouver du travail;
- Le travail forcé et la traite des êtres humains;
- L'intensification des conflits pour des ressources limitées, qui détruit les moyens de subsistance locaux;
- Des conditions climatiques qui perturbent les emplois et la stabilité économique et entraînent des déplacements;
- La privatisation de nombreux services du secteur public entraînant une facturation à l'acte pour les besoins essentiels tels que les soins de santé, l'eau et l'assainissement, ainsi qu'un emploi précarisé pour les travailleuses du secteur public et l'exode des travailleuses qualifiées tels que les infirmières et les enseignantes;
- La capacité grandissante des entreprises à influencer la prise de décisions démocratiques;
- L'affaiblissement des syndicats et l'atteinte aux droits d'organisation et de négociation collective; et
- Des conditions de travail fondées sur l'exploitation extrême, en particulier pour les travailleuses migrantes liées par contrat à un seul employeur et vulnérables aux abus ainsi que l'augmentation du travail forcé.

La mondialisation a conduit à un nivellement de la production vers le bas, en particulier dans l'industrie textile et vestimentaire qui emploie principalement des femmes. Cela a entraîné une exploitation extrême puis la perte d'emplois à mesure que les femmes se sont organisées et que les usines se sont délocalisées vers des zones plus rentables. Les normes de travail et environnementales en ont également pâti. Les règles du commerce international comportant des mécanismes

internationaux de règlement des différends accordent aux entreprises le pouvoir d'intenter des poursuites contre les nations et d'outrepasser toute législation nationale au nom de la poursuite du profit. La libre circulation du capital financier et l'imposition de l'austérité par les politiques de la dette et d'aide ont entraîné plus de travail non rémunéré pour les femmes, un travail plus dangereux et plus précaire ainsi que la baisse du pouvoir d'influence des femmes sur la politique intérieure. Les femmes qui doivent effectuer de nombreuses heures de travail non rémunéré à la maison sont moins en mesure de chercher un emploi rémunéré.

Il existe à présent une chaîne mondiale des soins dans laquelle les femmes de l'hémisphère sud prennent en charge les soins pour celles de l'hémisphère nord, qui sont nombreuses à travailler plus longtemps pour un salaire moindre tandis qu'elles bénéficient de peu de soutien à la maison. Dans cette nouvelle réalité, les femmes confient l'éducation de leurs enfants à d'autres femmes, tout en élevant les enfants des autres pendant de longues heures pour des salaires bas.

Les femmes travaillent dans les secteurs à faible rémunération qui offrent peu d'avantages, tels que les soins de santé et des pensions, avec des taux élevés de violence au travail et des possibilités limitées de revendiquer leurs droits, ce qui entraîne la pauvreté de beaucoup d'entre elles. Dans chaque pays, cette situation comprend des dimensions sexospécifiques, raciales, ethniques et de classe, pour lesquelles les normes sociales et économiques représentent des obstacles.

United Methodist Women et autonomisation économique

Guidée par sa foi, United Methodist Women aborde la question des femmes et du travail à travers ses quatre thèmes prioritaires : l'inégalité économique, la santé maternelle et infantile, la justice climatique et la fin de la criminalisation sur des motifs raciaux.

Notre travail autour des droits économiques des femmes aux États-Unis consiste à soutenir les organisations de travailleuses à faible revenu pour des salaires et des avantages sociaux équitables, les droits des travailleurs au pourboire de gagner le salaire minimum, le droit des travailleuses domestiques de bénéficier de l'intégralité des droits du travail en vertu de la loi, la production sans travail forcé, le droit des femmes de ne pas être victimes de violence sur le lieu de travail ainsi que le droit à l'égalité salariale, au congé pour raisons familiales et au congé maladie et le soutien aux soins aux enfants. En outre, nous combattons l'insécurité économique des jeunes femmes s'étant endettées pour financer leurs études, en soutenant les campagnes en faveur de l'enseignement supérieur public gratuit et la réduction de la dette. Cette dette affecte l'éducation des femmes et leurs choix de carrière et a un impact important sur leur avenir économique.

Nous reconnaissons le droit des femmes d'avoir accès aux soins de santé, y compris de santé reproductive. La nécessité de s'occuper de leur famille peut avoir un coût économique pour les mères qui travaillent, en particulier pour les femmes à faible revenu ou les mères célibataires qui perdent une partie de leur rémunération ou sont évaluées négativement par leur employeur lorsqu'elles ne peuvent pas aller travailler car elles doivent rester à la maison pour prendre soin de leur famille.

Aux États-Unis, les femmes de couleur sont systématiquement marginalisées et n'ont pas accès à une éducation et à des emplois de qualité. Nombre d'entre elles

subissent un profilage racial et sont confrontées à une justice inéquitable. Par ailleurs, de nombreuses femmes pauvres se retrouvent de plus en plus en prison suite à des dettes impayées. Tous ces faits ont entraîné une augmentation spectaculaire du nombre de détenues. Les entreprises misent sur le travail des prisonnières pour accroître leurs revenus. Les frais de subsistance sont déduits des salaires minimaux des détenues; ces femmes travaillent ainsi pour une misère, ce qui représente une autre forme d'esclavage.

À travers le monde, United Methodist Women soutient les efforts des femmes pour créer des moyens de subsistance par des coopératives et des activités créatrices de revenus, offre des bourses d'études supérieures aux jeunes femmes et des possibilités de renforcer leurs capacités de direction. Nous traitons de questions systémiques, notamment la dette, les politiques commerciales et environnementales qui parfois détruisent les moyens de subsistance et les options économiques des femmes. Nous soutenons les efforts visant à réduire la violence à l'égard des femmes et à promouvoir leurs aspirations au travail et à l'éducation. Nous soutenons également l'organisation des travailleuses domestiques migrantes en Asie et en Afrique, les programmes qui permettent aux femmes pauvres d'accéder au crédit et de développer de petites entreprises, la formation aux compétences agricoles pour améliorer leurs revenus et leur permettre de mieux alimenter leurs enfants, les projets de commerce équitable et les programmes d'emploi pour celles qui ont échappé à la traite des êtres humains. Nous promouvons le respect des droits fondamentaux et des droits du travail des travailleuses migrantes dans le monde entier.

United Methodist Women invite les États membres des Nations Unies à :

- Adopter des politiques au niveau législatif et exécutif pour rendre les lois nationales conformes à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à la Convention sur les droits des migrants, aux exigences du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et à toutes les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière d'emploi. Nous appelons en particulier au respect de la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (no 189) de l'OIT sur les droits des travailleuses à domicile.
- Mettre un terme à la violence sexiste au travail. Nous pensons que la campagne de la Confédération syndicale internationale offre un exemple concret de possibilité d'action en ce sens.
- Affirmer les engagements en matière de développement durable et de consommation et de production durables à travers les plans nationaux du Programme 2030, en dénonçant les pratiques des entreprises qui intensifient les conflits ou conduisent aux déplacements des femmes.
- Garantir le droit de former des syndicats et d'y adhérer dans la pratique.
- Affirmer les droits fondamentaux de toutes les travailleuses migrantes, quel que soit leur statut, y compris leurs droits du travail. Remplacer les programmes de travailleurs temporaires qui reposent sur le travail des femmes sans étendre leurs droits, permettre le regroupement familial ou leur accorder un statut d'immigrant permanent jouissant de l'ensemble des droits, y compris l'accès à la citoyenneté.

- Adopter des politiques du marché du travail qui abordent les obstacles structurels et systémiques liés au genre, à la race et à la nationalité.
- Combattre les stéréotypes sexistes sur le marché du travail grâce à des programmes nationaux et de suivi. Augmenter les salaires et les avantages dans les secteurs traditionnellement dominés par les femmes et garantir l'égalité salariale dans tous les secteurs.
- Respecter ou dépasser les engagements de l'Accord de Paris visant à réduire les émissions de carbone, en se tournant vers les énergies non fossiles et en reconnaissant la nécessité d'aider et de former les travailleuses déplacées.
- Exclure le recours au travail pénitentiaire et mettre fin à toutes les formes de travail forcé.
- Soutenir les défenseurs des droits des femmes, y compris ceux qui luttent contre la délocalisation d'entreprises et défendent les droits du travail des femmes.
- Mettre fin à l'impunité de la violence étatique qui cible de manière disproportionnée les personnes de couleur, coûte des vies et fragilise la sécurité économique des familles.
- Cesser de soutenir les conflits internes et les guerres civiles dans d'autres pays pour leurs propres intérêts économiques et politiques. Ces conflits entraînent la mort, le déplacement et la perte des moyens de subsistance de millions de personnes.
- S'attaquer à la fois au sous-emploi et à la discrimination au travail pour des motifs liés à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et au handicap chez les femmes.
- Garantir l'accès des femmes aux soins de santé, y compris à la santé reproductive et à la santé maternelle. Mettre fin aux restrictions professionnelles pour les femmes en âge de procréer.
- Affirmer les droits des femmes dans le secteur informel, ceux des agricultrices et des petites entrepreneuses au travail décent et à la protection sociale.
- Mettre en œuvre des politiques fiscales progressives et freiner l'évasion fiscale des entreprises. Éliminer le droit des sociétés d'intenter des poursuites contre des pays souverains pour des pertes éventuelles de profits.
- Voter des lois garantissant l'égalité salariale et offrir des possibilités de congé familial, de congé maladie et de congé parental payés.
- Établir des institutions démocratiques solides qui répondent aux besoins de tous dans la société.

United Methodist Women, organisation religieuse rassemblant plus de 800 000 femmes, continuera d'œuvrer pour que les femmes puissent prendre des décisions et faire entendre leurs voix, en défendant leurs droits humains et en obligeant les gouvernements à rendre des comptes.